

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION

ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

DU PARC ÉOLIEN DES SAULES

PLAN REGLEMENTAIRE

Partie 3

AU 1/2 500e

COMMUNES DE CROIX-FONSOMME ET FONTAINE-UTERTE

DEMANDEUR : PARC ÉOLIEN DES SAULES



SEQUEHART

CROIX-FONSOMME

FONTAINE-UTERTE

E5

E6

E4

E7

E8

PDL 2

LÉGENDE

PROJET :

- Éoliennes du projet
- Limite des 600 mètres (rayon d'affichage de 6km)
- Plateforme
- Poste de livraison
- Raccordement inter éolienne

ACCÈS :

- Piste existante
- Pistes à créer
- Route départementale

LIMITE ADMINISTRATIVE :

- Limite communale

AFFECTATION DES SOLS :

- Bati dur
- Voie ferrée



0 125 250 Mètres



© Date: 13/06/2018  
© VALECO INGENIERIE  
© Projection: Lambert 93  
© Source: IGN Cadastre Octobre 2016

